



DIAGNOSTIC AGRICOLE PLU

Intercommunal

Réunion agricole du 11 octobre 2018

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

- Des enjeux agricoles et sylvicoles reconnus soumis à des pressions et des menaces de plus en plus fortes.
- Nécessité de prendre en compte les enjeux du territoire pour plus d'efficacité et de cohésion.
- Appropriation des enjeux du territoire par les acteurs locaux.

→ **outil d'aide à la décision pour intervenir dans le développement harmonieux et durable du territoire**

OBJECTIFS DE LA RÉUNION

- Présentation des résultats
 - phase 1 : diagnostic agricole – état des lieux
 - phase 2 : Détermination des secteurs à enjeux
 - Phase 3 : les grandes orientations du PADD sur le volet agricole

A scenic view of a river flowing through a lush green valley with hills in the background.

Résultats du diagnostic

UN TERRITOIRE DE CONTRASTES

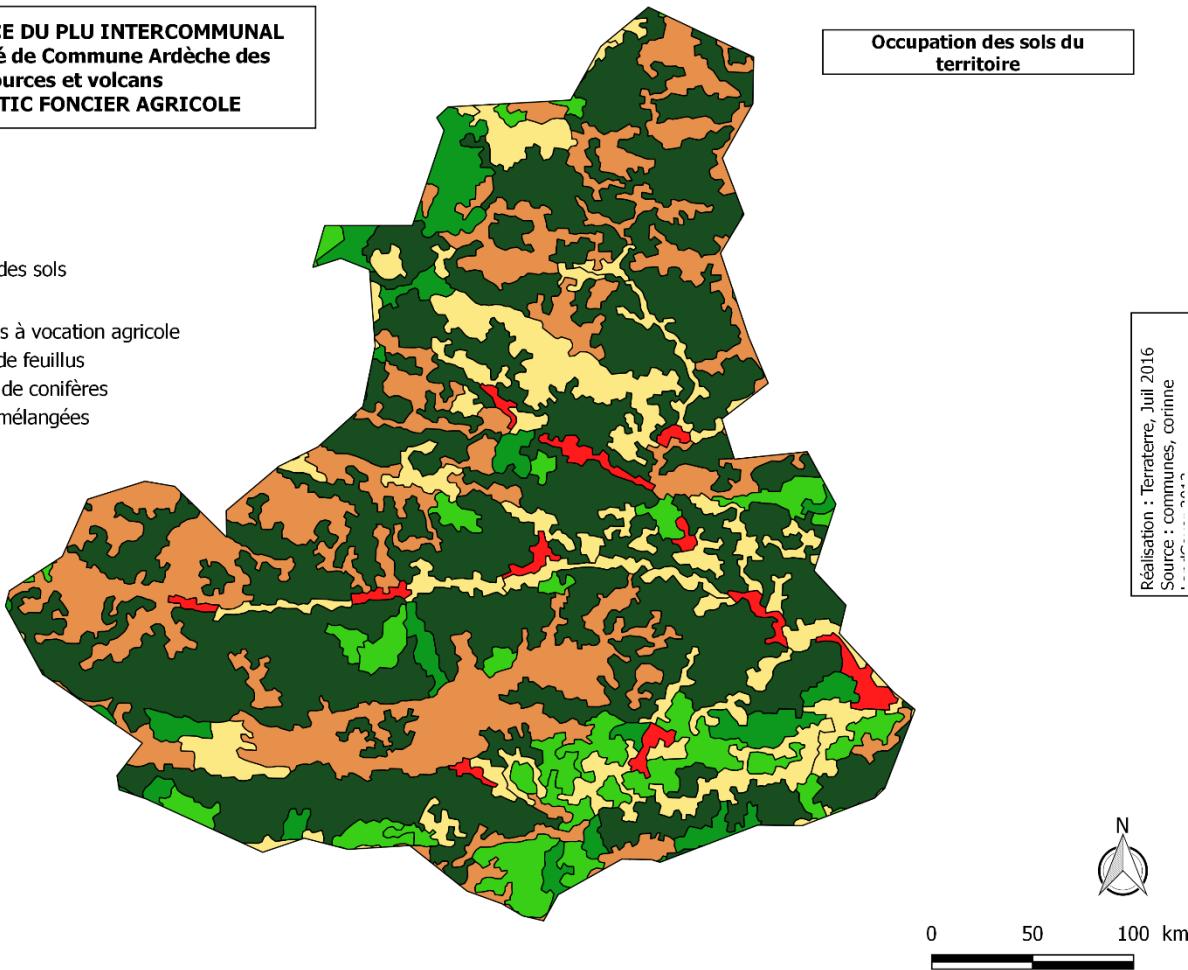
MISE EN PLACE DU PLU INTERCOMMUNAL
Communauté de Commune Ardèche des
sources et volcans
DIAGNOSTIC FONCIER AGRICOLE

Occupation des sols du
territoire

Légende

Occupation des sols

- Bâti
- Surfaces à vocation agricole
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Landes



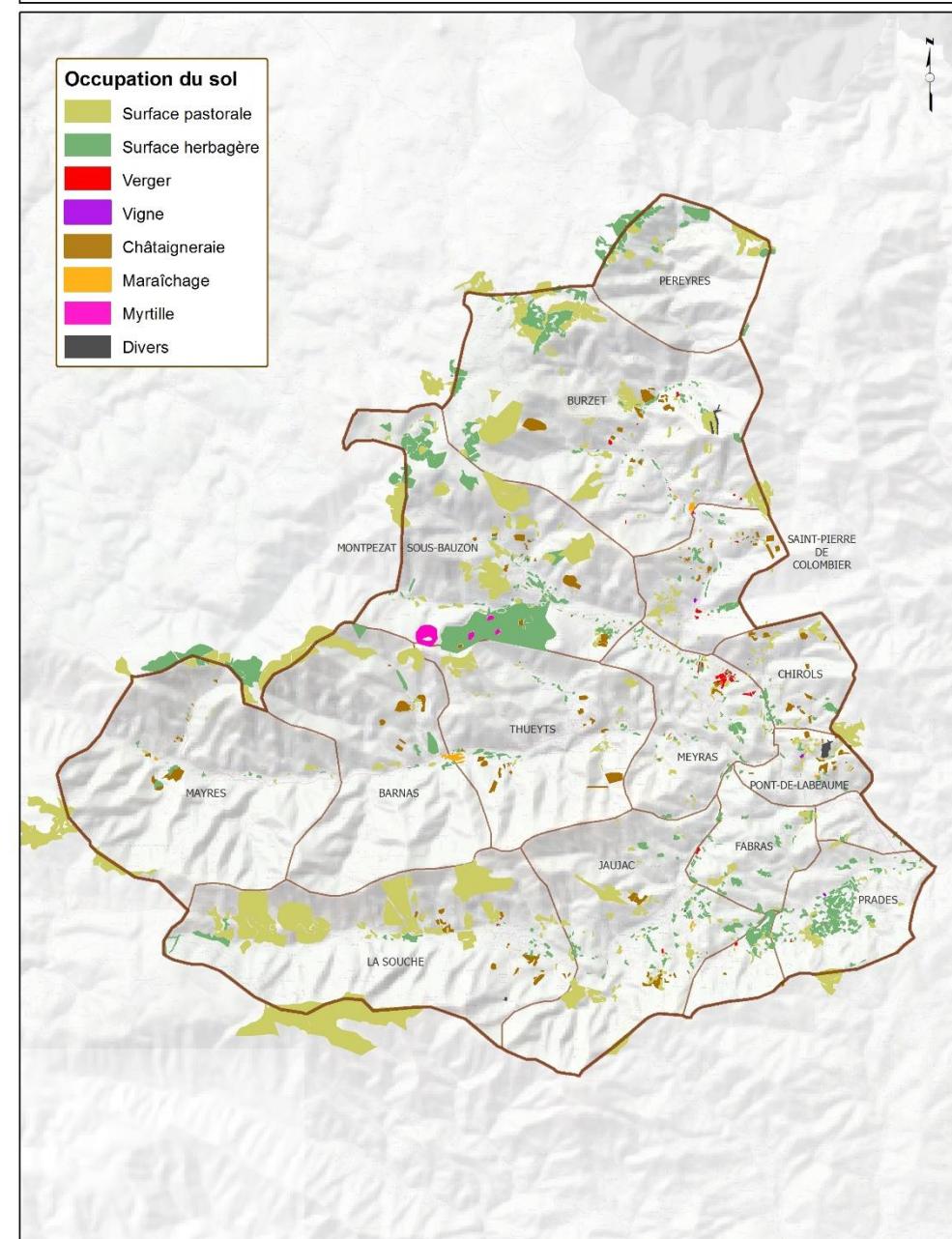
Réalisation : Terraterrre, Juil 2016
Source : communes, corinne

Un relief marqué par une succession de vallées, versants et crêtes variant de 400 à 1200 mètres d'altitude.
Une variation des conditions pédomorphologiques qui n'a pas permis l'installation d'activités agricoles et sylvicoles intensives

UNE OCCUPATION HUMAINE LIÉE A CES CONTRASTES

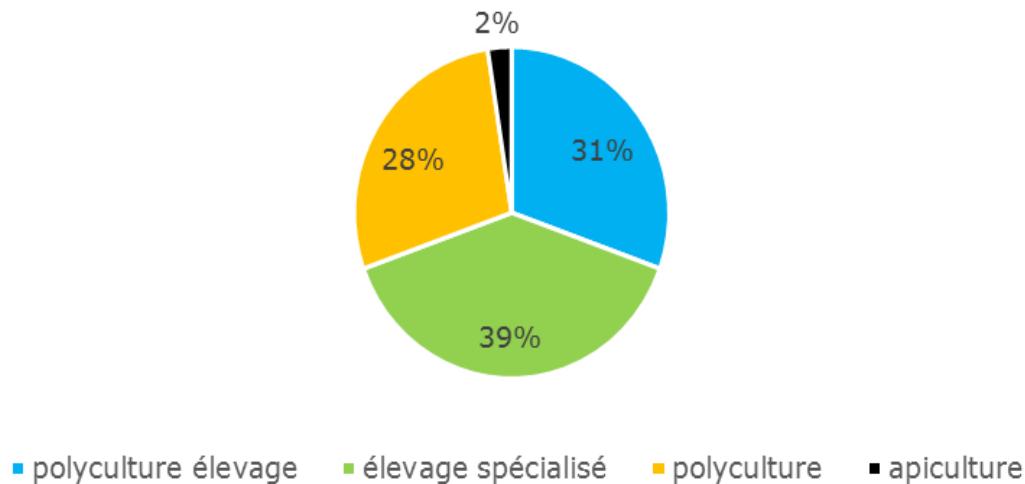
**SAU : 2459 ha
soit 10,3% de
la superficie
totale du
territoire**

**Caractère naturel
et paysager**



→ Orientation technico-économique des exploitations :

répartition des exploitations par orientation
technico-économique



Diversité des exploitations et des ateliers au sein des exploitations

Diminution des surfaces cultivées mais augmentation des cultures pérennes.

EVOLUTION DE L'AGRICULTURE ENTRE 2000 ET 2016

- Une **surface agricole peu importante** : 2459 ha en 2016 relativement stable (10% du territoire) sur 3953 ha à vocation agricole.
- Une **baisse importante** du nombre d'exploitations (-20%) : 108 exploit en 2000. Disparition dans certaines communes
- Enquêtes 2016 : **88 exploitations professionnelles** (65 pro exploitant sur le territoire). 111 chefs d'exploitation dont 73 exploitants individuels

EVOLUTION DE L'AGRICULTURE ENTRE 2000 ET 2016

- Un **emploi agricole important** en augmentation : 84,5 UTA générés par l'ensemble des exploitations intervenant sur le territoire
- Une faiblesse des exploitations **sociétaires** (13,4%)
- Des chefs d'exploitation relativement **jeunes** (moyenne 49 ans).



→ Taille des structures

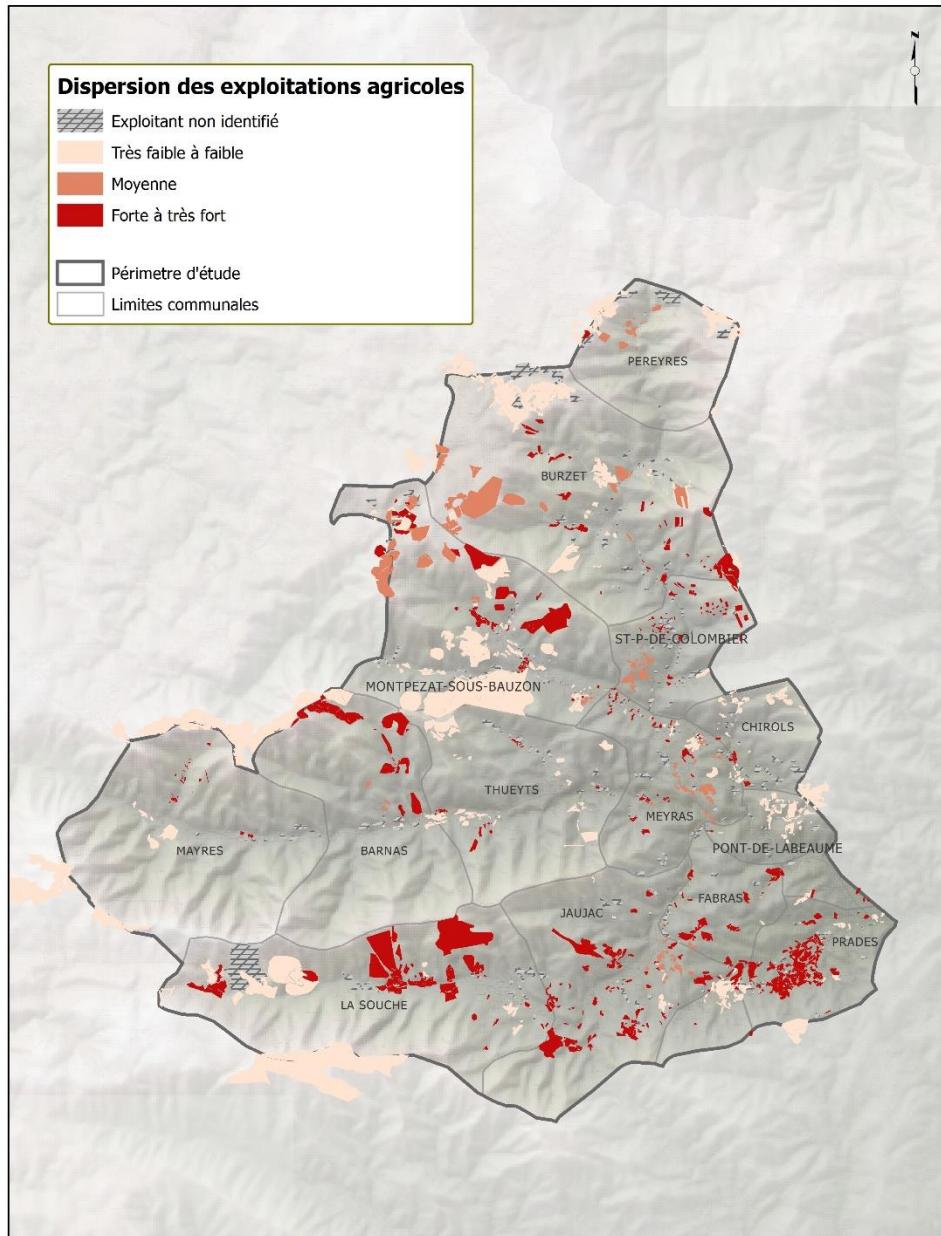
SAU moyenne des exploitations = 59 ha

(37 ha en Rhône Alpes)

Médiane des îlots agricoles : 0,8 ha

Ce sont des structures moyennes liées à une diversité de productions souvent transformées, à valeur ajoutée (petits fruits, arboriculture, maraîchage, châtaigne)

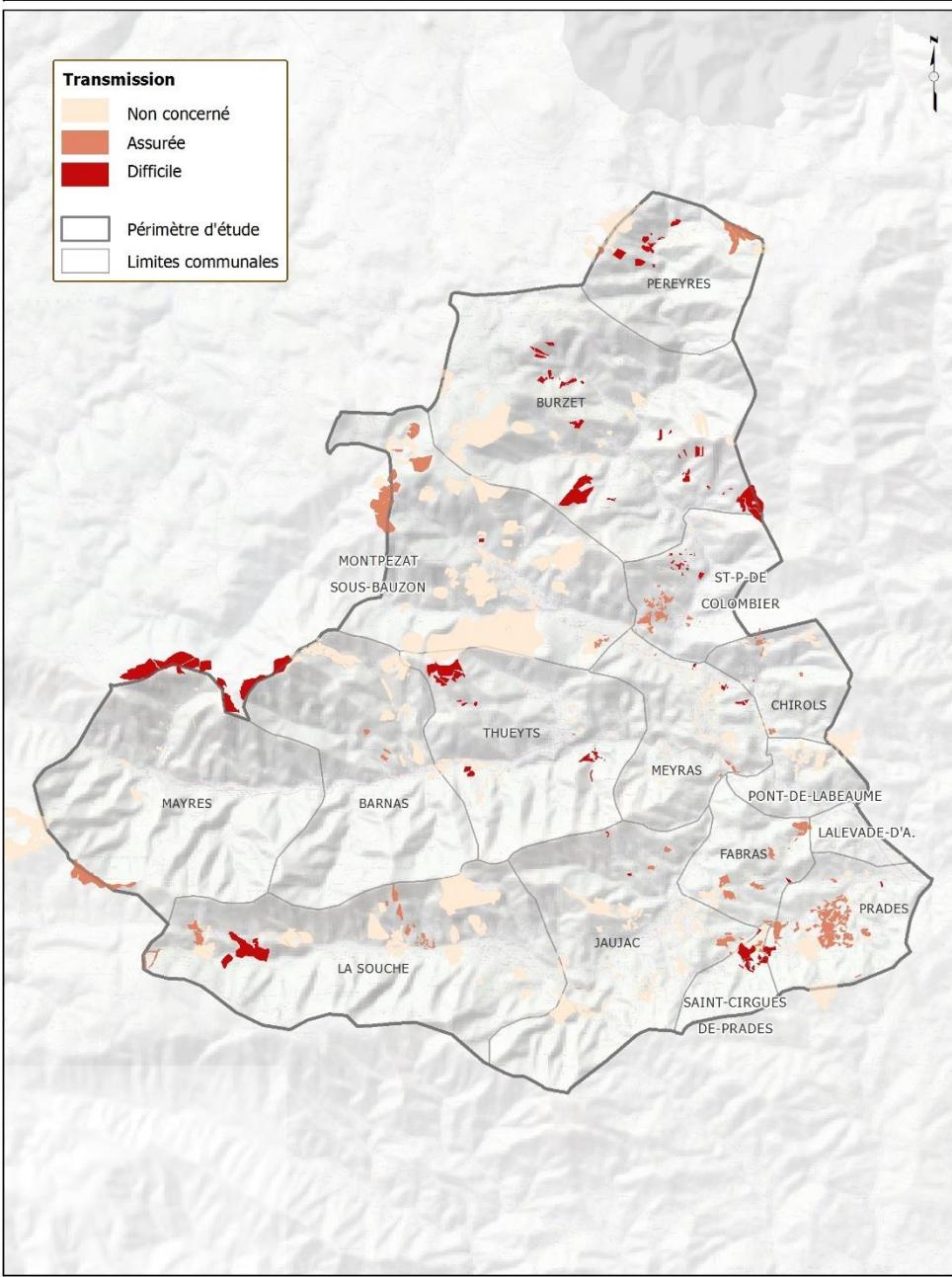
Car le foncier est morcelé et dispersé ce qui rend difficile la constitution de structures cohérentes et groupées



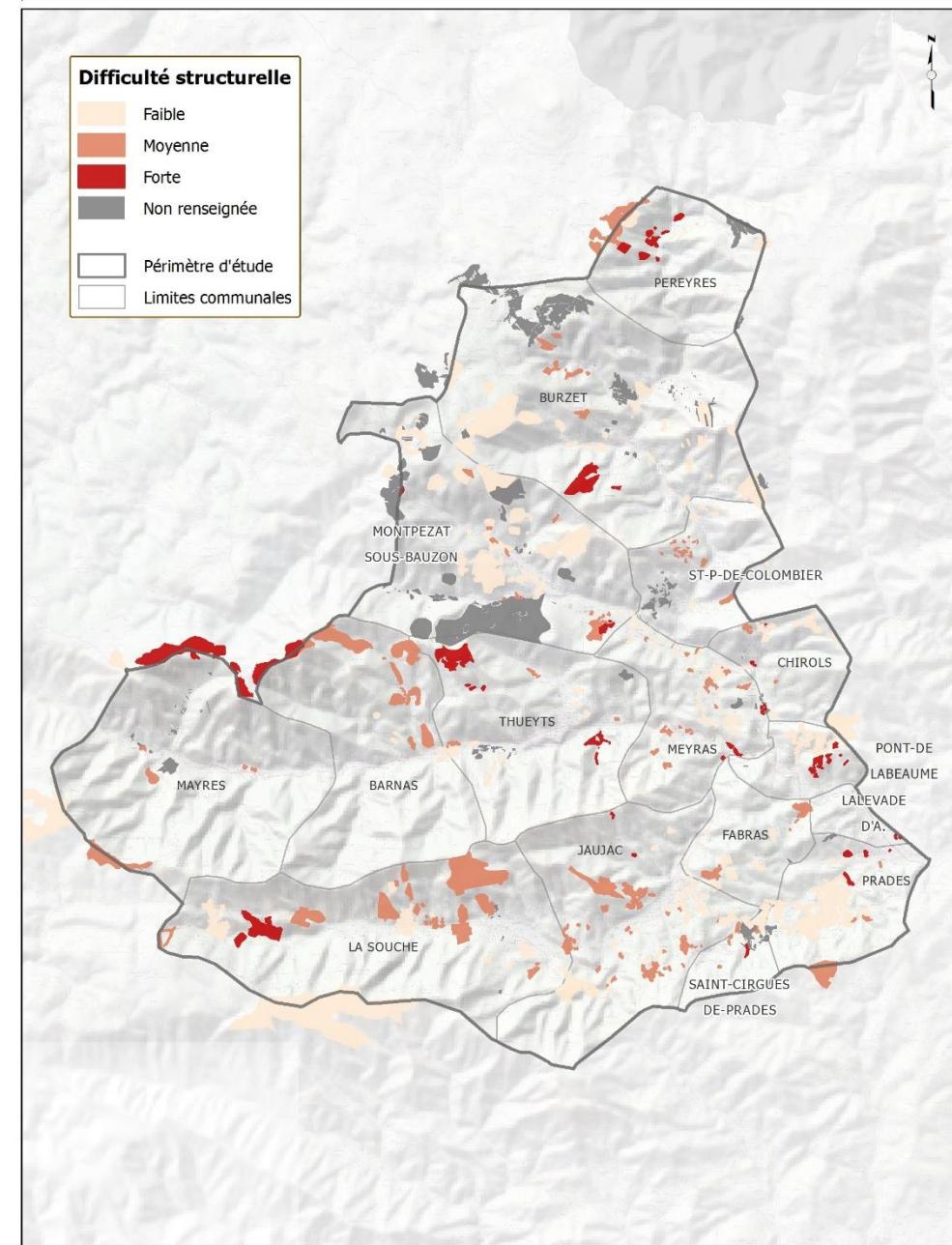
LES DÉBOUCHÉS

- Des outils de transformation implantés sur le territoire individuels ou collectifs
- Volumes peu importants avec une vente directe développée (48,3% des exploit)
- Filières diversifiées entre filière longue et courte
- Difficultés conjoncturelles de certaines filières (élevage, châtaigne)
- Peu concernés par des labels de qualité (AOP, IGP)
- Peu d'agrotourisme
- Développement de l'agriculture biologique (25% des structures pour 6,45% des surfaces déclarées)

**261,3 ha soit 10
exploitants de plus de
55 ans
Surfaces de versants**

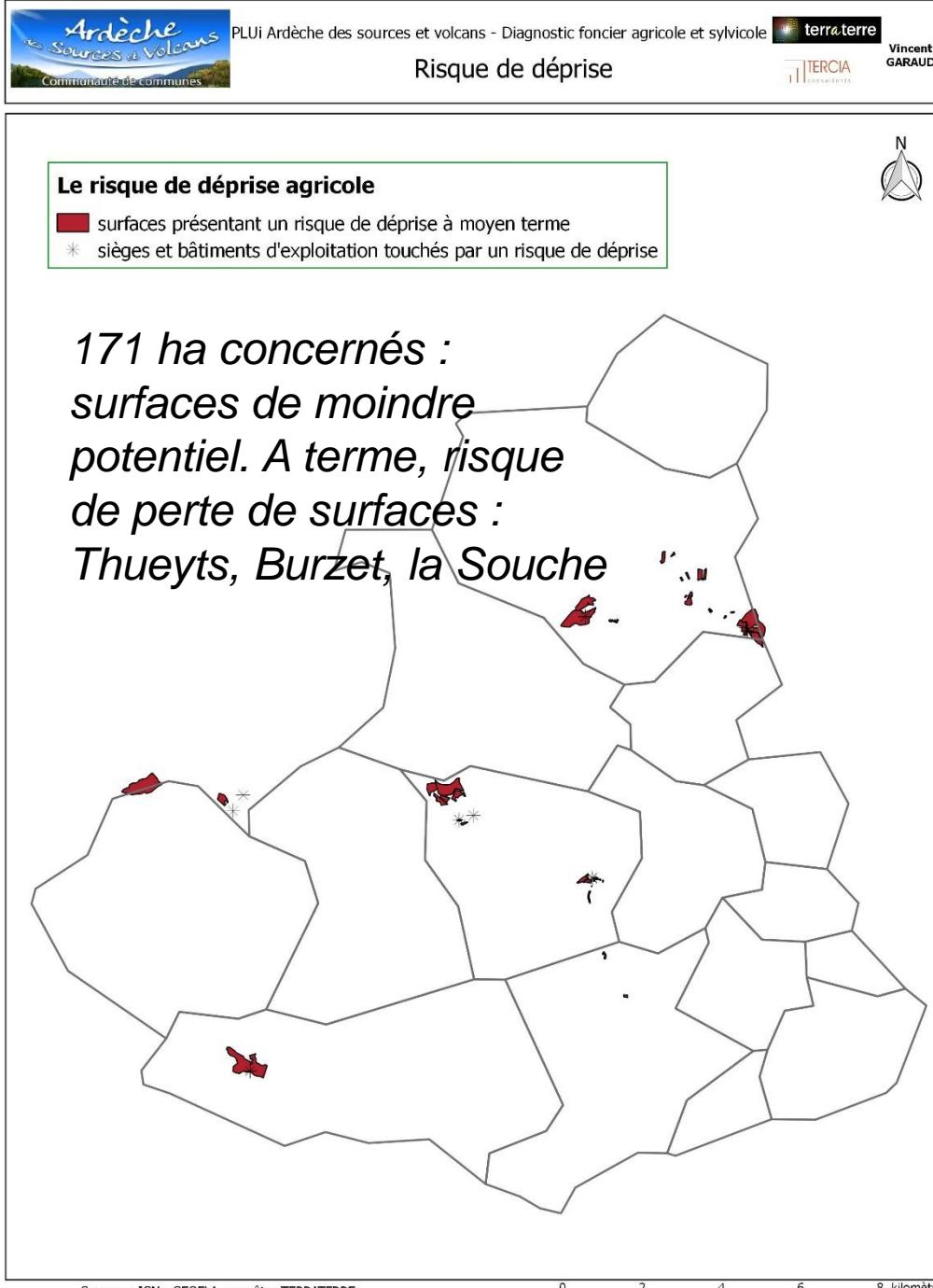


- Critères liés aux données structurelles (âge, succession, taille, UTA, SAU, cheptel, statut...) et aux données économique
- Tout le territoire est concerné mais les structures qui présentent une fragilité sont souvent les plus petites avec de petits effectifs qui ne permettent pas de dégager un revenu suffisant.
- **240 ha sont concernés par ces fragilités soit 11 exploitations**



LES SECTEURS PRIORITAIRES SOUMIS AU RISQUE DE DÉPRISE, les actions à mettre en place

- Constitution d'un CLI pour anticiper les cessations d'activité et mettre en regard les candidats à l'installation
- Animation foncière : cohérence des structures existantes et installations de futures exploitants
- Accompagnement technique et animation en faveur de la diversification
 - Des productions
 - Des itinéraires techniques



RAPPEL DES ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Territoire de contrastes qui doit faire face à des contraintes physiques importantes. Difficulté d'accéder aux ressources (foncières, eau...)
 - Le maintien de structures diversifiées
 - diversification des formes de structures.
- → précarisation, quelle pérennité?
- Occupation agricole restreinte mais qui a su « optimiser » les surfaces disponibles et développer des outils de transformation et commercialisation → niche, quelle structuration?
- Une agriculture assez dynamique (Vallée du Salindre, Lignon) mais quelle capacité à se renouveler?
- Mais des risques qui pèsent sur les structures en fin d'activité en particulier sur les secteurs de versant et en élevage

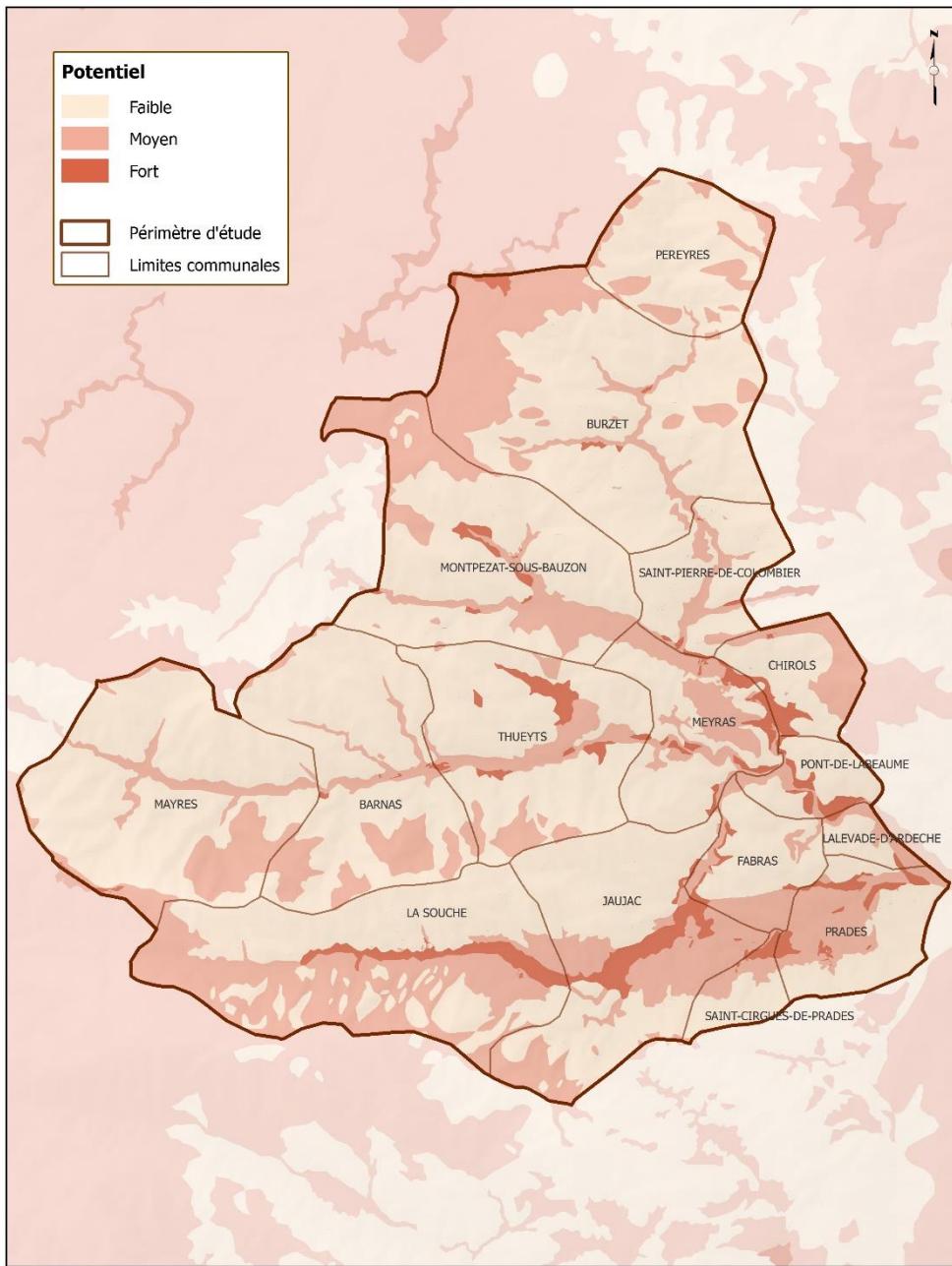
LES ENJEUX LIÉS À L'AGRICULTURE

- De diversification/production:
 - Qualité des sols (texture, pierrosité, structure)
 - Pente
 - Réserve utile (RU)
 - Irrigation
- Economique :
 - Produit Brut Standard (valeur dégagée par une production en fonction de références pluriannuelles)
 - Appellations (AOP, IGP)
- Paysager et environnemental:
 - milieux ouverts assurant le maintien de perspectives
 - périmètre environnemental (Natura 2000)
 - surfaces engagées dans conversion à l'agriculture biologique

Valeur de production

VALEUR DE PRODUCTION

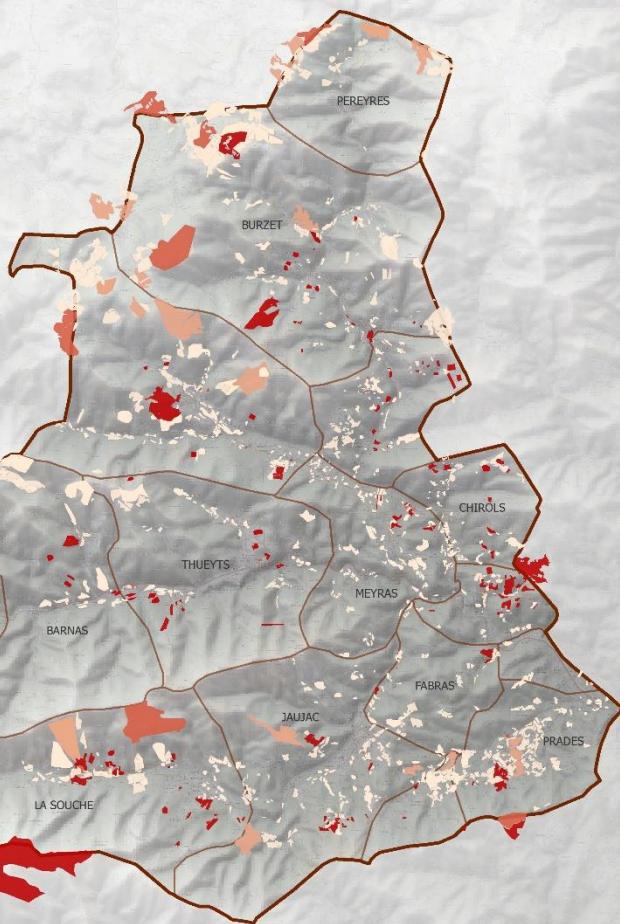
3,8% de la superficie totale du territoire à fort potentiel de diversification → Limite très importante au développement de l'agriculture



Valeur

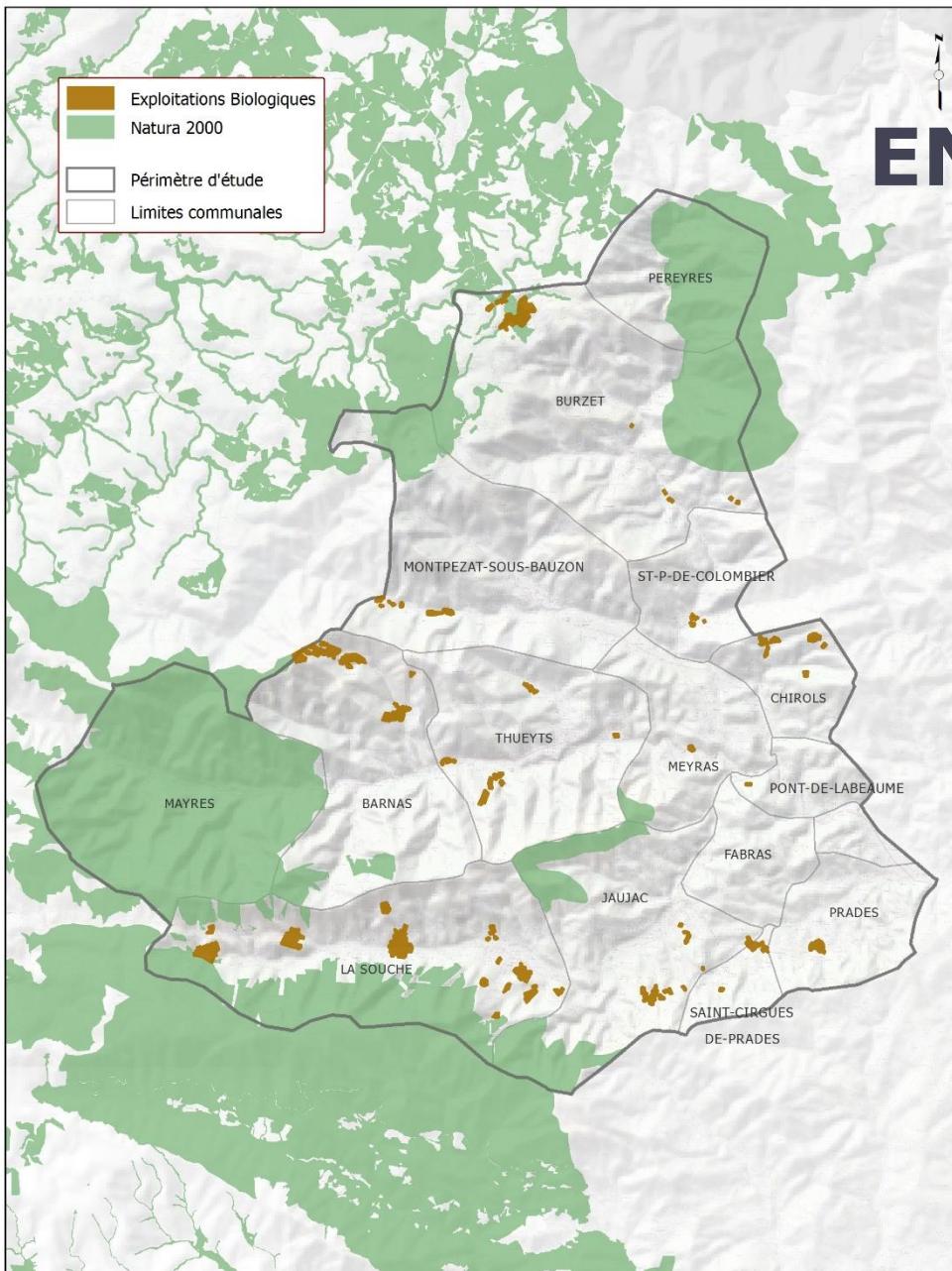
- Faible
- Moyenne
- Forte
- Très forte

- Périmètre d'étude
- Limites communales



POTENTIEL ÉCONOMIQUE

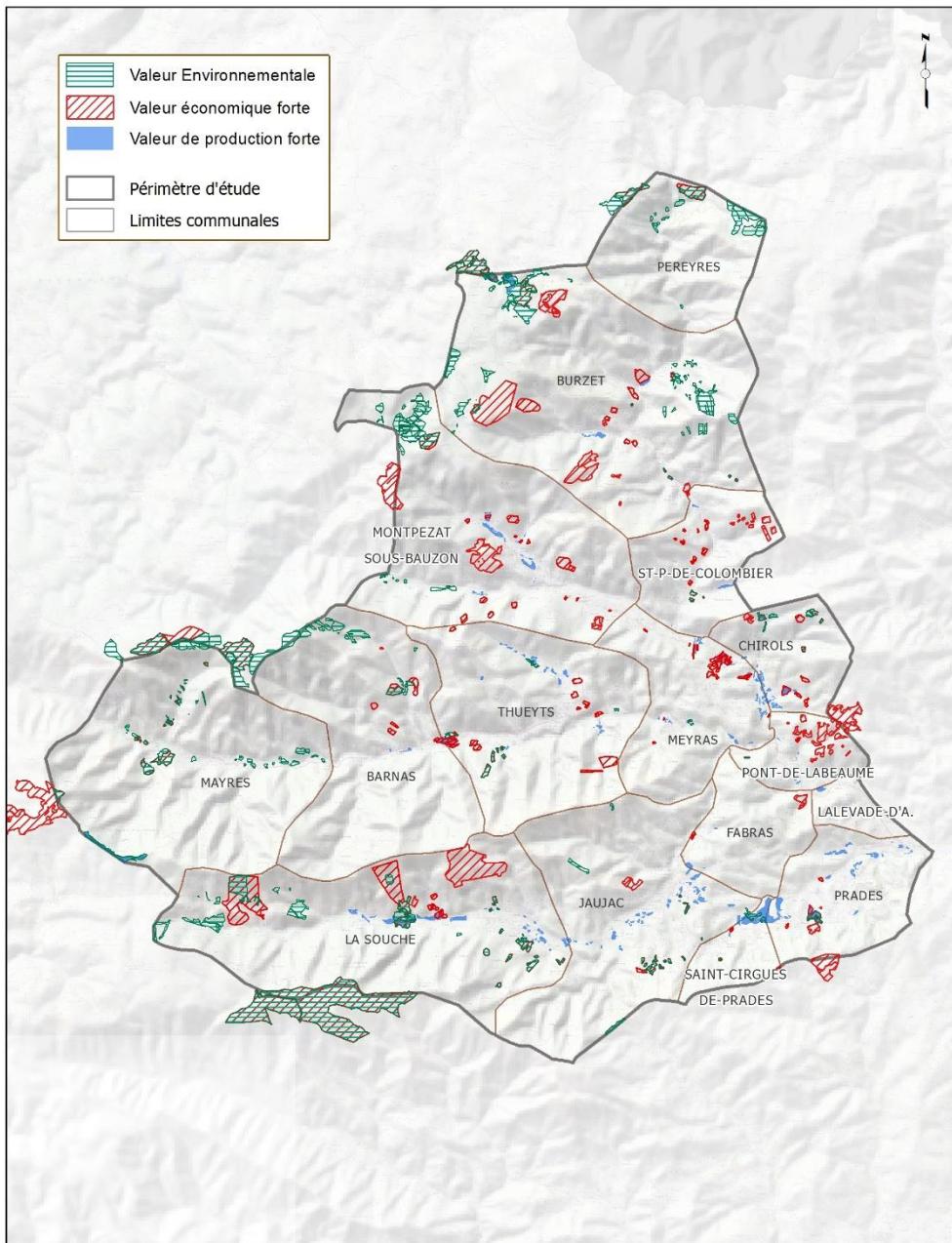
29% (714 ha) des surfaces agricoles ont un fort ou très fort potentiel économique
Surtout liée à la taille des tènements agricoles (GP)



ENJEU ENVIRONNEMENTAL

**268 ha soit 10,9%
SAU**

SYNTHESE DES VALEURS DEGAGEES PAR L'AGRICULTURE



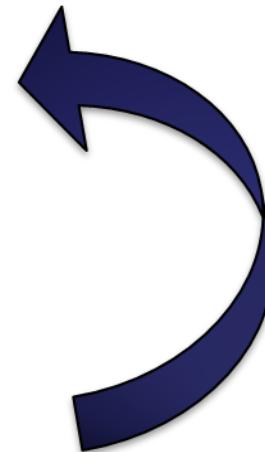
EN RÉSUMÉ

- **Importance du maintien des surfaces en fonds de vallée : concentrent l'essentiel des enjeux**
- Elles structurent le territoire d'un point de vue paysager et offrent également le meilleur potentiel de production et de diversification agricole.
- **Il faut donc préserver leur cohérence et leur continuité**

DEFINITION DES SECTEURS PRIORITAIRES

- **Potentialités du territoire :**

- économique
- production / diversification
- paysager / environnemental

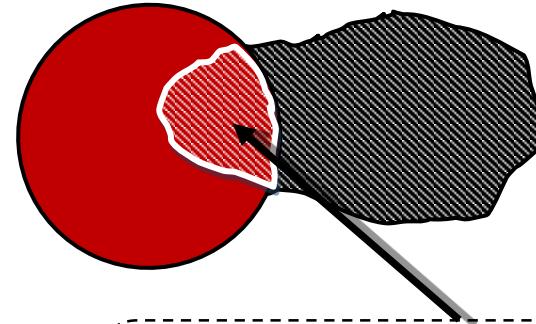


- Menaces :**

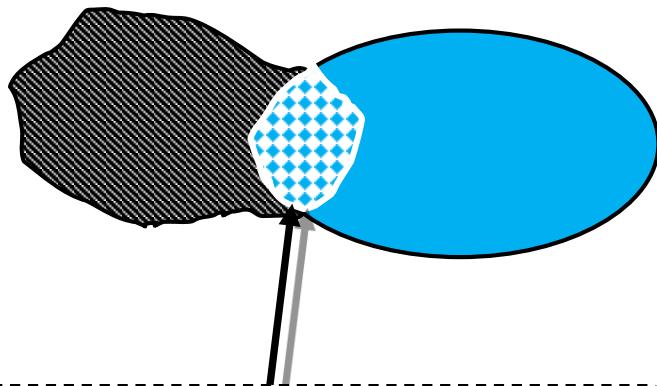
- externes à l'exploitation :
 - * **pression urbaine**

DEFINITION DES SECTEURS PRIORITAIRES

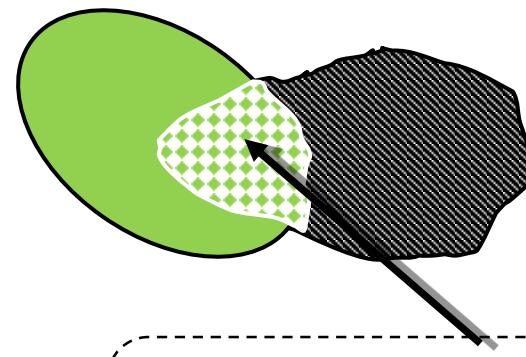
- enjeu économique
- enjeu de diversification
- enjeu paysager/environnemental
- pression urbaine



Secteur prioritaire ayant un potentiel économique soumis à un risque d'urbanisation



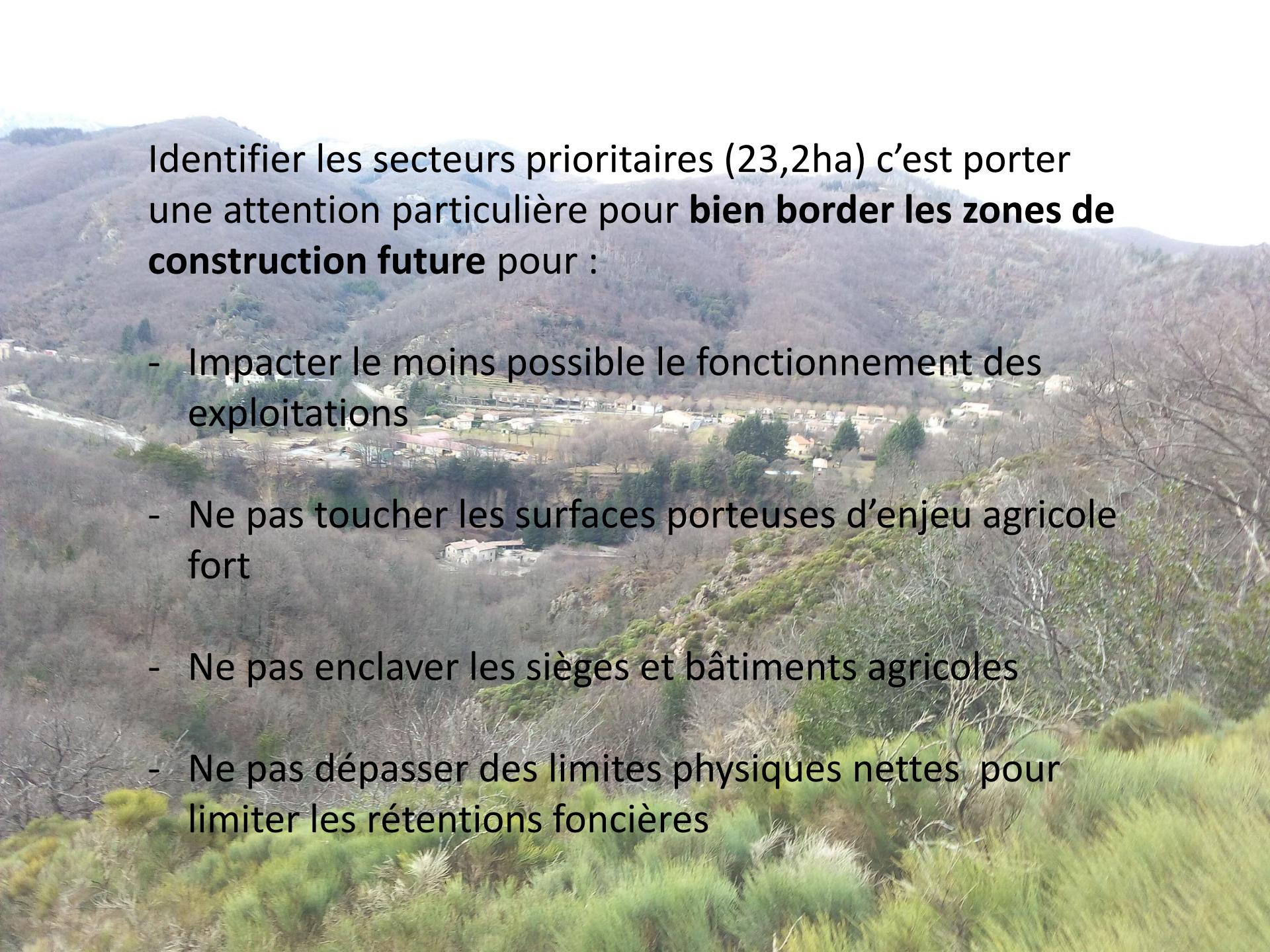
Secteur prioritaire ayant un potentiel de diversification soumis à un risque urbain



Secteur prioritaire ayant un potentiel paysager soumis à un risque urbain

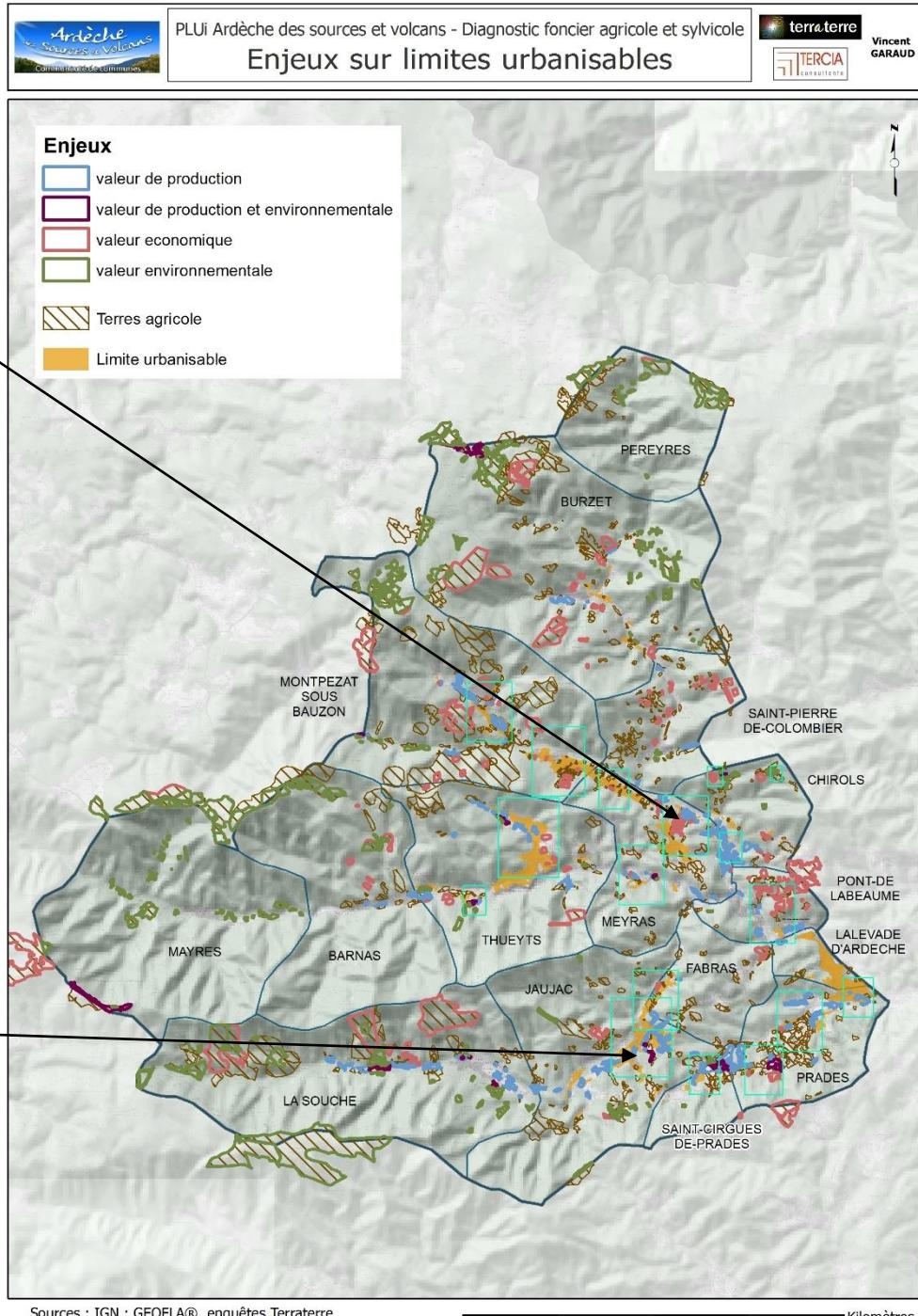
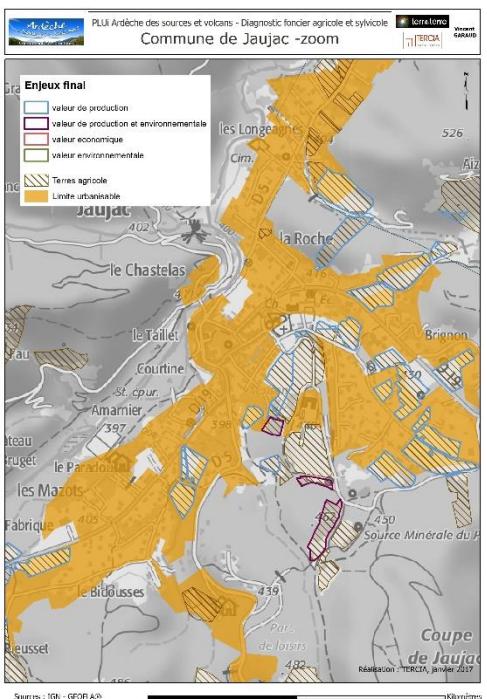
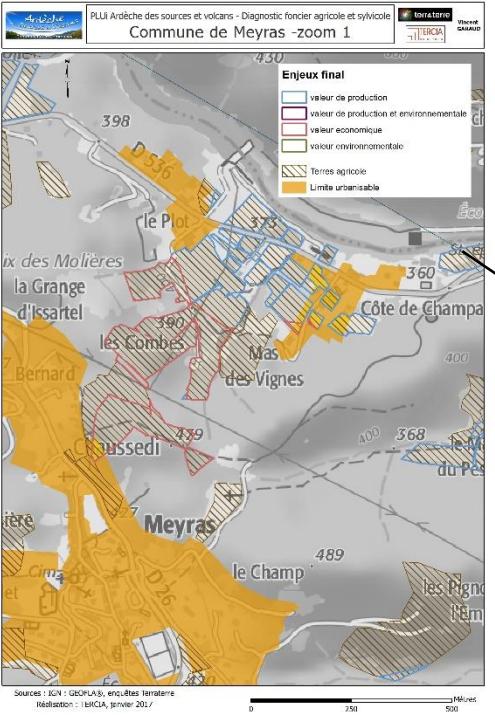
La caractérisation des secteurs prioritaires





Identifier les secteurs prioritaires (23,2ha) c'est porter une attention particulière pour **bien border les zones de construction future** pour :

- Impacter le moins possible le fonctionnement des exploitations
- Ne pas toucher les surfaces porteuses d'enjeu agricole fort
- Ne pas enclaver les sièges et bâtiments agricoles
- Ne pas dépasser des limites physiques nettes pour limiter les rétentions foncières



Grandes orientations du PADD à valider en lien avec stratégie paysagère

- Maintenir des lots fonctionnels pour l'agriculture
- Préserver les terres agricoles irriguées
- Maintenir les surfaces ouvertes en fond de vallée
- Soutenir le pastoralisme
- Préserver le patrimoine de terrasses compatible avec l'installation d'activité agricole
- Spatialiser les unités d'exploitation de châtaigneraie à fort potentiel
- Créer des équipements communautaires (atelier de transformation, de stockage...)



MERCI POUR VOTRE ATTENTION